

Baie-Comeau, le 10 avril 2019

Aux parents d'élèves utilisateurs du transport scolaire

Des modifications seront en vigueur dès la prochaine année scolaire concernant les divers transports que nous effectuons pour des raisons autres que scolaires.

Le conseil des commissaires a affirmé, en mars 2019, son intention de recadrer les pratiques actuelles à l'esprit même du transport scolaire qui consiste en un transport de la maison à l'école et de l'école à la maison. Plusieurs situations nous exposant au niveau de nos assurances et de notre responsabilité ont justifié cette décision.

Par conséquent, à compter de la prochaine année scolaire, les transports suivants seront **refusés** :

- **Pour aller chez un ami, une blonde, etc.;**
- **Pour un rendez-vous personnel (coiffeuse, dentiste, etc.);**
- **Pour un cours de conduite;**
- **Pour le travail, sauf si l'adresse du travail est dans le circuit déjà attiré à l'élève donc, même autobus, mais arrêt différent.**

Les transports suivants sont et seront encore **autorisés** l'an prochain pour les élèves bénéficiant du transport, soit :

- **Pour des travaux scolaires, sauf le vendredi et la veille de congés scolaires;**
- **Pour les activités parascolaires interécoles;**
- **Pour les stages;**
- **Pour un arrêt différent dans le même circuit déjà attiré à l'élève.**

Toute demande de changement dans le parcours régulier devra se faire au moins 24 heures à l'avance auprès du service du transport scolaire, et ce, afin d'éviter tout risque d'erreur ou d'oubli. Dans tous les cas, la Commission scolaire de l'Estuaire se réserve également le droit de vérifier l'information avec l'école et/ou de revalider avec le parent.

Pour les élèves de Baie-Comeau, le service de transport en commun peut être une solution à votre besoin de transport.

Ces divers changements, rappelons-le, visent à se régulariser au niveau de nos assurances et à rétablir des pratiques conformes aux règles établies par le ministère de l'Éducation.

Nous vous remercions à l'avance de votre bonne compréhension.



Chantal Giguère, avocate
Directrice du transport et
Secrétaire générale